Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500317-20260601-2026CM06_DEL50-DE

DELIBERATION N°50-2026

Commune de La Bouëxière **CONSEIL MUNICIPAL du 1er JUIN 2026**

République Française

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférent au Conseil Municipal : 27
- En exercice : 27
- Présents : 23
- Ayant pris part à la délibération : 25

Date de convocation :

Mardi 26 mai 2026

Date d'affichage du compte rendu :

Question n°50 : Vente d'un délaissé d'espace vert communal (AP 95p) en vue de sa cession à madame TURCAS et à Monsieur HARCHE

L'an deux mille vingt-six, le 1ER juin, à 20H30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PELLEN, Maire.

		Présent/e	Absent/e	Procuration
M.	**Jean-Marc PELLEN**	X		
M.	**Sylvain HARDY**	X		
Mme	**Doriane DUCLOS**	X		
M.	**Thomas JOUANGUY**	X		
Mme	**Gaëlle MALHAIRE**	X		
M.	**Anthony LECLERE**	X		
Mme	**Béatrice VANNIER**	X		
M.	**Jérémie DELAUNAY**		Abs	Sylvain HARDY
Mme	**Aurélie DORNIC**	X		
M.	**Didier LEHUGER**	X		
Mme	**Roseline MONNERIE**	X		
Mme	**Laurence LIZE**	X		
M.	**Pascal POIRIER**	X		
M.	**Richard FEVRIER**	X		
Mme	**Marie-Françoise DARTAIS**	X		
Mme	**Anne-Sophie PETIOT**	X		
Mme	**Angélique BEAULIEU**	X		
M.	**Julien GAUDIN**	X		
M.	**Jean-Alfred LEBLANC**		Abs	Thomas JOUANGUY
Mme	**Jeanne ALLAIN**	X		
Mme	**Chloé LUSSOT**	X		
M.	**Lenny RUFFAUT**	X		
Mme	**Isabelle CERNEAUX**	X		
M.	**Nicolas CAMO**	X		
Mme	**Léna MASSIANI**	X		

Secrétaire de séance : **Madame Béatrice VANNIER**

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213500317-20260601-2026CM06_DEL50-DE

50-2026 VENTE D'UN DELAISSE D'ESPACE VERT COMMUNAL (AP 95 P) A MADAME TURCAS ET A MONSIEUR HARCHE

Rapporteur : Monsieur Sylvain Hardy

Monsieur Hardy précise aux membres du conseil municipal que la commune souhaite vendre un délaissé d'espace vert section AP n°95p (en attente du document d'arpentage), d'une contenance de 42 m², à Madame Monique TURCAS et à monsieur Lionel HARCHÉ afin de répondre aux obligations communales de densification de la zone UB du Plan Local d'Urbanisme.
L'avis des domaines en date du 10 mars 2026 précise que la valeur vénale du bien est estimée à 160 € / m² hors taxe et hors frais (marge d'appréciation : 10%).

Il est proposé de vendre à madame Monique TURCAS et à monsieur Lionel HARCHÉ ce délaissé de 42 m² (voir plan de division joint), intégré au domaine privé de la commune au prix de 6 030 euros (environ 143.57 euros HT /m²).

Les frais de géomètre et d'actes seront pris en charge par madame Monique TURCAS et par monsieur Lionel HARCHÉ.

Madame Régine Darsoulant et monsieur Régis Jambois ne prennent pas part au vote et sortent de la salle.

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à la majorité de bien vouloir :

-Accepter de vendre le délaissé d'espace vert (parcelle en attente de numérotation) au prix de 6 030 € HT à madame Monique TURCAS et à monsieur Lionel HARCHÉ.
-Mandater l'Office Notarial AP Notaires Liffré La Bouëxière pour la rédaction de l'acte authentique dans le cadre de cette cession ; dont les frais seront pris en charge par madame Monique TURCAS et par monsieur Lionel HARCHÉ.
-Autoriser Monsieur Le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Décision du Conseil Municipal	
Pour	22
Contre	1
Abstentions	2

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Jean-Marc PELLEN, Maire de La Bouëxière